



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 03329

Numéro SIREN : 431 696 293

Nom ou dénomination : A V D R

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2017 sous le numéro de dépôt 4849

SARL AVDR

03/04/2017

20 RUE D'YERRES

94440 VILLECRESNES



COMPTES ANNUELS

2013

Tout copie certifiée conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. L. L." or similar, written over a horizontal line.

AAREC

27 RUE HUGUES LE GRAND

77160 PROVINS

01 64 00 98 98

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2013 12			Exercice N-1 30/09/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 900	1 900				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	17 328	16 811	517	298	219	73.38
	Autres immobilisations corporelles	39 378	20 350	19 028	24 736	-5 708	-23.08
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 300		2 300		2 300	
	TOTAL II	60 906	39 061	21 844	25 034	-3 189	-12.74
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	16 576		16 576		16 576	
	Avances et acomptes versés sur commandes	36 500		36 500	135 000	-98 500	-72.96
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	44 515		44 515	24 138	20 377	84.42
	Autres créances	9 979		9 979	2 349	7 630	324.83
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	212 812		212 812	212 812		
	Disponibilités	76 742		76 742	37 549	39 193	104.38
	Charges constatées d'avance (3)	479		479		479	
	TOTAL III	397 602		397 602	411 847	-14 245	-3.46
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	458 508	39 061	419 447	436 881	-17 434	-3.99

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 300

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/09/2013	30/09/2012	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622)	7 622	7 622		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	770	770		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	347 202	298 355	48 846	16.37
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	29 926	48 846	-18 920	-38.73
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	385 520	355 594	29 926	8.42
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	9 667	36 917	-27 249	-73.81
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 639	11 555	84	0.72
	Dettes fiscales et sociales	12 620	32 815	-20 195	-61.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	TOTAL IV	33 926	81 287	-47 360	-58.26
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	419 447	436 881	-17 434	-3.99

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

33 926 81 287

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2013 12			Exercice N-1 30/09/2012 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises				365 312		-365 312	-100.00
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	111 507		111 507	97 783		13 723	14.03
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	111 507		111 507	463 095		-351 589	-75.92
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 297	6 106		3 191	52.25
Autres produits			15	92		-77	-84.12
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			120 818	469 294		-348 476	-74.26
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			16 576	26 440		-9 864	-37.31
Variation de stock (marchandises)			-16 576	284 951		-301 527	-105.82
Achats de matières premières et autres approvisionnements				3 526		-3 526	-100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			42 041	40 382		1 659	4.11
Impôts, taxes et versements assimilés			846	664		183	27.54
Salaires et traitements			17 149	19 791		-2 642	-13.35
Charges sociales			6 621	8 228		-1 607	-19.53
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 557	8 013		543	6.78
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				8 524		-8 524	-100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			10 651	8 661		1 990	22.98
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			85 865	409 180		-323 315	-79.02
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			34 952	60 113		-25 161	-41.86
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2013 12	30/09/2012 12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		420	-420	-100.00
TOTAL V		420	-420	-100.00
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		420	-420	-100.00
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	34 952	60 533	-25 580	-42.26
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 545	7 767	778	10.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	8 545	7 767	778	10.02
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	8 290	5 513	2 777	50.37
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	8 290	5 513	2 777	50.37
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	255	2 254	-1 999	-88.70
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 281	13 940	-8 659	-62.12
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	129 362	477 480	-348 117	-72.91
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	99 436	428 633	-329 197	-76.80
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	29 926	48 846	-18 920	-38.73

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2013 12	% bilan	Exercice N-1 30/09/2012 12	% bilan	Exercice N-2 30/09/2011 12	% bilan
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES						
20500000 CONCESS.BREVETS LICENCES	1 900	0.45	1 900	0.43	1 900	0.49
28050000 AMORT.CONC.BREVETS LICENC	-1 900	-0.45	-1 900	-0.43	-1 900	-0.49
INSTALLATIONS TECHN., MATERIEL ET OUTILLAGE INDUS.	517	0.12	298	0.07	538	0.14
21500000 MATERIEL ET OUTILLAGE	17 328	4.13	16 826	3.85	16 826	4.34
28150000 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE	-16 811	-4.01	-16 528	-3.78	-16 288	-4.20
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 028	4.54	24 736	5.66	27 598	7.11
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	27 245	6.50	27 924	6.39	26 800	6.91
21830000 MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	6 720	1.60	5 609	1.28	5 609	1.45
21840000 MOBILIER	5 414	1.29	5 414	1.24	5 414	1.40
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	-12 117	-2.89	-7 434	-1.70	-5 243	-1.35
28183000 AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.	-5 472	-1.30	-4 558	-1.04	-3 306	-0.85
28184000 AMORT. MOBILIER	-2 761	-0.66	-2 218	-0.51	-1 675	-0.43
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 300	0.55				
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	2 300	0.55				
TOTAL II	21 844	5.21	25 034	5.73	28 136	7.25
MARCHANDISES	16 576	3.95			284 951	73.45
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	16 576	3.95			284 951	73.45
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	36 500	8.70	135 000	30.90		
40910000 FOURN.ACPTES S/COMMANDES	36 500	8.70	135 000	30.90		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	44 515	10.61	24 138	5.53	38 886	10.02
41100000 CLIENTS	44 515	10.61	32 662	7.48	39 289	10.13
41600001 CLIENTS douteux A					3 904	1.01
41600002 CLIENTS douteux B					1 799	0.46
49100000 PROV.DEPRE.CLIENTS			-8 524	-1.95	-6 106	-1.57
AUTRES CREANCES	9 979	2.38	2 349	0.54	25 081	6.47
40100000 FOURNISSEURS					10 094	2.60
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	8 663	2.07			13 973	3.60
44566100 TVA DEDUCT.S/ACHATS	528	0.13	1 435	0.33	270	0.07
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	788	0.19	775	0.18	745	0.19
45700000 DIVIDENDES A PAYER			138	0.03		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	212 812	50.74	212 812	48.71		
50310000 ACTIONS	212 812	50.74	212 812	48.71		
DISPONIBILITES	76 742	18.30	37 549	8.59	10 903	2.81
51202000 BNP PARIBAS	76 742	18.30	37 466	8.58	10 167	2.62
53000000 CAISSE			83	0.02	736	0.19
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	479	0.11				
48600000 CHARGES CONSTAT.D'AVANCE	479	0.11				
TOTAL III	397 602	94.79	411 847	94.27	359 822	92.75
TOTAL GENERAL	419 447	100.00	436 881	100.00	387 958	100.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2013 12	% bilan	Exercice N-1 30/09/2012 12	% bilan	Exercice N-2 30/09/2011 12	% bilan
CAPITAL						
10131000 CAPITAL SOC. & INDIV.	7 622	1.82	7 622	1.74	7 622	1.96
	7 622	1.82	7 622	1.74	7 622	1.96
RESERVE LEGALE	770	0.18	770	0.18	770	0.20
10610000 RESERVE LEGALE	770	0.18	770	0.18	770	0.20
AUTRES RESERVES	347 202	82.78	298 355	68.29	278 531	71.79
10680000 AUTRES RESERVES	347 202	82.78	298 355	68.29	278 531	71.79
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	29 926	7.13	48 846	11.18	19 825	5.11
TOTAL I	385 520	91.91	355 594	81.39	306 748	79.07
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	9 667	2.30	36 917	8.45	33 995	8.76
45500000 CPTE COUR. MICHON JL			8 000	1.83	8 000	2.06
45501000 CPTE COUR. MICHON S	9 667	2.30	28 917	6.62	25 995	6.70
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 639	2.77	11 555	2.64	8 423	2.17
40100000 FOURNISSEURS	6 831	1.63	6 824	1.56	1 878	0.48
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	4 808	1.15	4 731	1.08	6 545	1.69
DETTE FISCALES ET SOCIALES	12 620	3.01	32 815	7.51	38 792	10.00
42100000 PERS.REMUNERATIONS DUES			5 552	1.27	6 428	1.66
42500001 INDEMNITES KILOMETRIQUES			1 604	0.37	9 531	2.46
42860000 AUTRES CHARG.PERS.A PAYER			3 000	0.69		
43100000 URSSAF	3 357	0.80	1 958	0.45	1 866	0.48
43730000 CAISSE RETRAITE	922	0.22	689	0.16	599	0.15
43860000 ORG.SOC. CHARGES A PAYER			1 230	0.28		
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES			9 572	2.19		
44550000 TVA A DECAISSER			1 860	0.43	1 312	0.34
44551000 TVA A DECAISSER	853	0.20				
44571000 TVA COLLECTEE	7 293	1.74	7 193	1.65	7 405	1.91
44710000 TA + FPC	195	0.05	156	0.04	151	0.04
45700000 DIVIDENDES A PAYER					11 500	2.96
TOTAL IV	33 926	8.09	81 287	18.61	81 210	20.93
TOTAL GENERAL	419 447	100.00	436 881	100.00	387 958	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2013 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2012 12	% CA	Exercice N-2 30/09/2011 12	% CA
VENTES DE MARCHANDISES			365 312	78.88	94 442	45.14
70700030 vente ozoir la ferriere					11 351	5.43
70700037 vte ozoir la ferriere exonere					83 091	39.72
70725100 vte boissy st leger soumis			49 428	10.67		
70725700 vte boissy st leger exo			315 885	68.21		
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	111 507	100.00	97 783	21.12	114 771	54.86
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	111 507	100.00	97 783	21.12	114 771	54.86
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	111 507	100.00	463 095	100.00	209 213	100.00
REPRISES SUR AMORT. ET PROVISIONS, TRANSF. DE CHARGES	9 297	8.34	6 106	1.32	519	0.25
78174000 REP/PROV.DEPREC.CREANCES	8 524	7.64	6 106	1.32		
79100000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	772	0.69			519	0.25
AUTRES PRODUITS	15	0.01	92	0.02	411	0.20
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	15	0.01	92	0.02	411	0.20
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	120 818	108.35	469 294	101.34	210 143	100.44
ACHATS DE MARCHANDISES	16 576	14.87	26 440	5.71	288 389	137.84
60700030 ACHAT OZOIR LA FERRIERE					3 437	1.64
60725000 ACHATS BOISSY SAINT LEGER			26 440	5.71	284 951	136.20
60740000 ACHAT IMMEUBLE A SOLERS	16 576	14.87				
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	-16 576	-14.87	284 951	61.53	-205 297	-98.13
60370000 VARIAT.STOCK MARCHANDISES	-16 576	-14.87	284 951	61.53	-205 297	-98.13
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROV.			3 526	0.76	2 523	1.21
60210000 ACHATS MATIER.CONSUMMABLE			3 526	0.76	2 523	1.21
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	42 041	37.70	40 382	8.72	49 035	23.44
60400000 ACHATS D'ETUDES & PREST.	2 325	2.09	2 849	0.62	715	0.34
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELECT.)					133	0.06
60612000 FOURN.NON STOCK.(EAU)			-15	-0.00	82	0.04
60614000 FOURN.NON STOCK.(CARB.LUB	3 606	3.23				
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	2 802	2.51	1 299	0.28	2 250	1.08
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	504	0.45	718	0.15	419	0.20
61220200 CREDIT BAIL. BNP LEASE MEASURIX	3 132	2.81	3 132	0.68	3 132	1.50
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	3 900	3.50				
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	347	0.31	48	0.01	392	0.19
61500000 TRAVAUX D'ENTRETIEN	4 063	3.64	1 319	0.28	1 064	0.51
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	567	0.51				
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	930	0.83	572	0.12		
61560000 MAINTENANCE	842	0.76	7 118	1.54	529	0.25
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 420	1.27	2 112	0.46	8 158	3.90
61800000 DIVERS DOCUMENTATION	149	0.13	96	0.02	136	0.07
61810000 DOCUMENTATION GENERALE			132	0.03		
62260000 HONORAIRES	5 759	5.16	4 856	1.05	5 967	2.85
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	240	0.22	45	0.01	12 845	6.14
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	254	0.23	213	0.05	1 479	0.71
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	342	0.31	1 489	0.32	12	0.01
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS					13	0.01
62500000 DEPLACEMENTS MISSIONS	6 164	5.53	4 816	1.04	4 954	2.37
62510000 CHEQUE DEJEUNER	2 387	2.14	6 672	1.44	2 900	1.39

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2013 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2012 12	% CA	Exercice N-2 30/09/2011 12	% CA
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOM.			2 614	0.56	3 529	1.69
62600100 TELEPHONE	1 490	1.34				
62600700 POSTE	214	0.19				
62780000 AUTR.FRAIS /PRESTAT.SERV.	605	0.54	299	0.06	326	0.16
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	846	0.76	664	0.14	842	0.40
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	137	0.12	114	0.02	111	0.05
63130000 PART.FORM.CONTINUE(TRESOR	111	0.10	110	0.02	90	0.04
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	352	0.32	341	0.07	358	0.17
63540000 DROITS D'ENREGIST.&TIMBRE	109	0.10	98	0.02		
63580000 AUTRES DROITS	138	0.12			284	0.14
63780000 TAXES DIVERSES						
SALAIRES ET TRAITEMENTS	17 149	15.38	19 791	4.27	16 317	7.80
64110000 SALAIRES APPOINT.COMMIS.	20 149	18.07	16 791	3.63	16 317	7.80
64180000 PROVISION PRIMES A PAYER	-3 000	-2.69	3 000	0.65		
CHARGES SOCIALES	6 621	5.94	8 228	1.78	6 695	3.20
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	6 134	5.50	5 084	1.10	4 923	2.35
64520000	471	0.42				
64530000 NOVALIS TAITBOUT	1 161	1.04	1 810	0.39	1 688	0.81
64580000 PROVISION CHARGES SUR PRIMES	-1 230	-1.10	1 230	0.27		
64750000 MEDECINE DU TRVAIL	86	0.08	103	0.02	84	0.04
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	8 557	7.67	8 013	1.73	7 778	3.72
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	8 557	7.67	8 013	1.73	7 778	3.72
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT			8 524	1.84	6 106	2.92
68174000 DOT.PROV.DEPRE.CREANCES			8 524	1.84	6 106	2.92
AUTRES CHARGES	10 651	9.55	8 661	1.87	15 195	7.26
65400000 PERTES S/CREANCES IRREC.	10 638	9.54	8 604	1.86	15 027	7.18
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	13	0.01	58	0.01	168	0.08
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	85 865	77.00	409 180	88.36	187 581	89.66
RESULTAT D'EXPLOITATION	34 952	31.35	60 113	12.98	22 562	10.78
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VMP			420	0.09	761	0.36
76700000 PRODUIT S/CESS.VAL.PLACEM			420	0.09	761	0.36
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			420	0.09	761	0.36
RESULTAT FINANCIER			420	0.09	761	0.36
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	34 952	31.35	60 533	13.07	23 324	11.15
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	8 545	7.66	7 767	1.68		
77500000 PRODUITS CESS ELEM.CEDES	8 545	7.66				
77520000 CESSIONS ELEM. CORP.			7 767	1.68		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 545	7.66	7 767	1.68		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

SARL AVDR
20.RUE D'YERRES
94440 VILLECRESNES

ANNEXE DU 01/10/2012 AU 30/09/2013

AAREC
27 RUE HUGUES LE GRAND

77160 PROVINS
01 64 00 98 98

ANNEXE

Exercice du 01/10/2012 au 30/09/2013

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

ANNEXE

Exercice du 01/10/2012 au 30/09/2013

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 808
Total	4 808

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	479
Total	479

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

SARL AVDR
20 RUE D'YERRES
94440 VILLECRESNES

COMPTES ANNUELS au 30/09/2013

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Détail bilan	5 et 6
- Détail compte de résultat	7 à 9
- Annexe	10 et 11

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065	12 à 14
- Liasses 2050 à 2059-F	15 à 32

AAREC
27 RUE HUGUES LE GRAND

77160 PROVINS
01 64 00 98 98

SARL AVDR

20 RUE D'YERRES

94440 VILLECRESNES

DOSSIER FISCAL

AAREC

27 RUE HUGUES LE GRAND

77160 PROVINS

01 64 00 98 98



Formulaire obligatoire
Article 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01102012	et clos le	30092013	Régime simplifié d'imposition	☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE BOISSY ST LEGER 9 RUE DE VALENTON 94477 BOISSY ST LEGER CEDEX			Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :	

A IDENTIFICATION	SARL AVDR		
Identification du destinataire	20 RUE D'YERRES 94440 VILLECRESNES		
651 Insp./IFU	312813 N° dossier	43169629300056 N° Siret	

B ACTIVITÉ
Activités exercées (souligner l'activité principale) Marchands de biens immobiliers
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 01 43 86 66 66

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33, 1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	35 207	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)																
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)																		
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies															
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2	<table border="0"> <tr> <td>Entreprises nouvelles art 44 sexies ☐</td> <td>Jeunes entreprises innovantes ☐</td> <td>Zones franches urbaines ☐</td> <td>Zone franche Corse ☐</td> <td>Pôle de compétitivité ☐</td> </tr> <tr> <td>Entreprises nouvelles art 44 septies ☐</td> <td></td> <td>Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐</td> <td>Autres dispositifs ☐</td> <td>Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐</td> </tr> <tr> <td>Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐</td> <td>Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)</td> <td></td> <td>Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %</td> <td></td> </tr> </table>						Entreprises nouvelles art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Zone franche Corse ☐	Pôle de compétitivité ☐	Entreprises nouvelles art 44 septies ☐		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐	Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
Entreprises nouvelles art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Zone franche Corse ☐	Pôle de compétitivité ☐																	
Entreprises nouvelles art 44 septies ☐		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐																	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %																		

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66.66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)	Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %
--	---

Ebis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES L'ENTREPRISES (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 euros HT)

En remplissant ce cadre vous certifiez remplir les conditions pour bénéficier de la mesure de simplification (notice de l'imprimé n° 1330-CVAE - Généralités), à ce titre vous êtes dispensé de déposer une déclaration n° 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence 66 207 Chiffre d'affaires de référence 111 507

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE.

ATTENTION : À COMPTER DES EXERCICES CLOS AU 31/12/2012 VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT DÉPOSER SOUS FORMAT TDFC. LE FORMULAIRE PAPIER NE SERA PLUS ADRESSÉ.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐ AAREC 27 RUE HUGUES LE GRAND
01 64 00 98 98 71160 PROVINS

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable :

- Conseil :

- CGA :

- n° d'agrément du CGA

A VILLECRESNES, le
Signature et MICHON STEPHANE
qualité du déclarant Gérant

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice	SARL AVDR 30092013
---	-----------------------

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts 4		Payées par la société elle-même (a)
		Payées par un établissement chargé du service des titres (b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) 5		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus 6 (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)
		(f)
		(g)
		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI 7		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis 8		total (a à h)

G | RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL AVDR
30092013

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2012, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

K | CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT)(voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

L | RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis)

bénéfice ou déficit
(indiquer + ou - selon le cas)

plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 19 %

Chiffre d'affaires TTC

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

N° SIRET

En Euros.

AAREC

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Adresse de l'entreprise 20 RUE D'YERRES

94440 VILLECRESNES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET*

4 3 1 6 9 6 2 9 3 0 0 0 5 6

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

Comptes de régularisation

Régularisation

Régularisation

				Exercice N clos le, N-1		Exercice N-1 clos le, N-2	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *						
	Frais de développement *						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 900	1 900				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 328	16 811	517		298	
	Autres immobilisations corporelles	39 378	20 350	19 028		24 736	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières*	2 300		2 300			
	TOTAL (II)	60 906	39 061	21 844		25 034	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements						
	En cours de production de biens						
	En cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	16 576		16 576			
	Avances et acomptes versés sur commandes	36 500		36 500		135 000	
	Clients et comptes rattachés (3)*	44 515		44 515		24 138	
	Autres créances (3)	9 979		9 979		2 349	
	Capital souscrit et appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	212 812		212 812		212 812	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Disponibilités	76 742		76 742		37 549	
	Charges constatées d'avance (3)*	479		479			
	TOTAL (III)	397 602		397 602		411 847	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif* (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	458 508	39 061	419 447		436 881	

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

2 300

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7.622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	770	770
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	347 202	298 355
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	29 926	48 846
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	385 520	355 594
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9 667	36 917
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 639	11 555
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 620	32 815
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	33 926	81 287
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	419 447	436 881
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	33 926	81 287
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	365 312
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	111 507	FH		FJ	97 783
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	111 507	FK		FL	463 095
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	6 106
	Autres produits (1) (11)					FQ	92
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	469 294
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	26 440
	Variation de stock (marchandises)*					FT	284 951
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 526
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	40 382
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	664
	Salaires et traitements*					FY	19 791
	Charges sociales (10)					FZ	8 228
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*			GA	8 013
			{ - dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	8 524
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	8 661
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	409 180
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	60 113
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)		GH	
		Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	420
	Total des produits financiers (V)					GP	420
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	420
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	60 533

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8 545	7 767	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 545	7 767	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 290	5 513	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 290	5 513	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	255	2 254	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 281	13 940	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	129 362	477 480	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	99 436	428 633	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	29 926	48 846	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY			
		IG			
	(3) Dont {	HP	3 132	3 132	
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	772		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
cession immo		8 290		8 545	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Designation de l'entreprise : _____										Année : _____	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	TOTAL II				KD	1 900	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3	KS	16 826	KT		KU	502
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	27 924	KZ		LA	9 745	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	11 022	LC		LD	1 111	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	55 772	LO		LP	11 357	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	2 300		
TOTAL IV				LQ		LR		LS	2 300		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	57 672	OH		OJ	13 657	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3			
INCORP.	TOTAL I		IN		CO		D0		D7		
	TOTAL II		IO		LV		LW	1 900	IX	1 900	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	17 328	ML	17 328	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP	10 424	MQ	27 245	MR	27 245	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	12 133	MU	12 133	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	10 424	NH	56 706	NI	56 706	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW		
	Autres participations		IO		OX		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	2 300	2G	2 300	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	2 300	2H	2 300	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	10 424	OL	60 906	OM	60 906	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 900	PF		PG		PH	1 900
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	16 528	QA	283	QB		QC	16 811
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
immobilisations	Matériel de transport	QH	7 434	QI	6 817	QJ	2 134	QK	12 117
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 777	QM	1 457	QN		QO	8 233
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	30 739	QV	8 557	QW	2 134	QX	37 161
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	32 639	ØP	8 557	ØQ	2 134	ØR	39 061

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6				
TOTAL I																		
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1				
TOTAL II																		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO				
TOTAL IV																		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY					Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
	Sur stocks et en cours	- autres immobilisations financières(1)*	06	08	09
			6N	6R	6S
	Sur comptes clients		6T	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Z	7A
	TOTAL III	7B	8 524	8 524	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	8 524	8 524	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT	2 300	UV	2 300	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX	44 515		44 515				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 663		8 663			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 316		1 316			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR							
	Charges constatées d'avance	VS	479		479				
	TOTAUX			VT	57 272	VU	57 272	VV	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
Autres emprunts obligataires (1)	7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A										
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	11 639		11 639							
Personnel et comptes rattachés	8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	4 279		4 279							
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 146		8 146						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	195		195						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J										
Groupe et associés (2)	VI	9 667		9 667							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K										
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ										
Produits constatés d'avance	8L										
TOTAUX			VY	33 926	VZ	33 926					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 0 0 9 2 0 1 3

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				moins part déductible *		à réintégrer :		WA	29 926		
		de son conjoint								WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			XE			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW			
	Amendes et pénalités	WJ									XY		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										I7	5 281	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)													
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8			
		- imposées au taux de 0 %								ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								- Plus-values nettes à court terme		WN		
								- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
TOTAL I										WR	35 207		

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WS						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WT						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV						
		- imposées aux taux de 0 %										WH						
		- imposées aux taux de 19 %										WP						
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW						
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ								
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations										2A		XA						
Produit net des actions et parts d'intérêts :																		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY						
	Majoration d'amortissement *											XD						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XF						
		Pôle de compétitivité (art. 44 undécies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone franche Corse (art. 44 décies)		OT									
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS						
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé										Déficits filiales et succursales étrangères art. 209C	OT			Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI		XG	
TOTAL II															XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables										bénéfice (I moins II)		XI	35 207		XJ			
										déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			XL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	35 207		XO					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☒ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (Y'N = ZV à 9S) et (Y'O = ZW à 9T)

Y'N

Y'O

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

30/09/2013

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR															Néant ☐ *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				OC					AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				OD	48 846					- Autres réserves		ZD	48 846					
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)										Dividendes		ZE						
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)				OE						Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I				OF	48 846					Report à nouveau		ZG						
															TOTAL II		ZH	48 846	
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																			
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice															XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS																			
										Exercice N :				Exercice N-1 :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	11 217				YQ	261		3 393						
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS									
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance									YT	2 325		2 849						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8					XQ	4 247		48						
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	5 999		4 901						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES					ST	29 470		32 585						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	42 041		40 382						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	352		341						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS					9Z	494		323						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	846		664						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	29 634		37 740						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	5 424		8 162						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2012)*									OB	16 945								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									OS									
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis:)					handicapés:)				YP	1		1						
	- Effectif affecté à l'activité artisanale									RL									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK			%						
- Numéro de centre de gestion agréé *				XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA					Plus-values à 15 %		JK			Plus-values à 0 %		JL		
										Plus-values à 19 %		JM			Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD					Plus-values à 15 %		JN			Plus-values à 0 %		JO		
										Plus-values à 19 %		JP			Imputations		JF		
	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe				JG					Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale		JH	N° SIRET de la société mère		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	DB MOTOS TMAX 53	10 424	2 134		8 290
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	8 545	255	255				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)				255			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)								
				(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 37A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AVDR

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01102012

et clos le : 30092013

Durée en nombre de mois 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	111 507
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	15
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	111 521

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	16 576
Variation de stock (marchandises)	OO	(16 576)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	34 663
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	10 651
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	45 314

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	66 207
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	66 207

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 3

N° SIRET

4 3 1 6 9 6 2 9 3 0 0 0 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AVDR

ADRESSE (voie)

20 RUE D'YERRES

CODE POSTAL

94440

VILLE

VILLECRESNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

MICHON

Prénom(s)

JEAN LOUIS

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

250

Naissance :

Date

201044

N° Département

94

Commune

VILLECRESNES

Pays

Adresse :

N°

20

Voie

RUE D'YERRES

Code postal

94440

Commune

VILLECRESNES

Pays

Titre (2)

M

Nom patronymique

MICHON

Prénom(s)

STEPHANE

Nom marital

% de détention

50.00

Nb de parts ou actions

250

Naissance :

Date

041070

N° Département

94

Commune

CHAMPIGNY SUR

Pays

Adresse :

N°

3

Voie

rue hector berlioz

Code postal

94440

Commune

SANTENY

Pays

1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(Art. 38 de l'annexe III du C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 4

N° SIRET 4 3 1 6 9 6 2 9 3 0 0 0 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AVDR

ADRESSE (voie) 20 RUE D'YERRES

CODE POSTAL 94440 VILLE VILLECRESNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MICHON Prénom(s) JEAN LOUIS

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 201044 N° Département 94 Commune VILLECRESNES Pays

Adresse : N° 20 Voie RUE D'YERRES

Code postal 94440 Commune VILLECRESNES Pays

Titre (2) M Nom patronymique MICHON Prénom(s) STEPHANE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 041070 N° Département 94 Commune CHAMPIGNY SUR Pays

Adresse : N° 3 Voie rue hector berlioz

Code postal 94440 Commune SANTENY Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE AVDR

L'AN DEUX MILLE TREIZE
Le 30 Novembre 2013

Les associés :

- 1) Monsieur MICHON Jean-Louis demeurant VILLECRESNES (Val de Marne) 20 Rue d'Yerres
Propriétaire de 50 parts sociales
- 2) Monsieur MICHON Stéphane demeurant SANTENY (Val de Marne) 3 rue Hector Berlioz
Propriétaire de 50 parts sociales

Le gérant : Monsieur MICHON Stéphane, demeurant 20 rue d'Yerres à Villecresnes (Val de Marne)

De la : Société à Responsabilité Limitée : AVDR au capital de 7622.45 Euros, ayant son siège social à VILLECRESNES (Val de Marne), 20 Rue d'Yerres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL (431 696 293)

SE SONT REUNIS, EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, sur convocation de la gérance, à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1- Approuver des comptes annuels de l'exercice 2012/ 2013

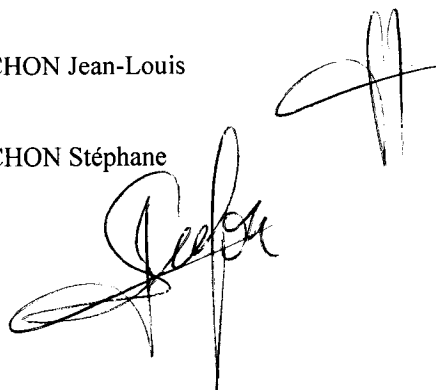
L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture des rapports du Gérant, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30/09/2013 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Gérant dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres présents de l'assemblée.

Monsieur MICHON Jean-Louis

Monsieur MICHON Stéphane

The block contains two handwritten signatures. The signature for Monsieur MICHON Jean-Louis is a stylized, cursive 'JL' located to the right of his name. The signature for Monsieur MICHON Stéphane is a more complex, cursive signature located below and to the left of the first signature, overlapping the text of the second name.